Violence conjugale émise par les hommes : quel est le rôle de la détresse psychologique ?

Aurélie Claing, Rosalie Lapierre, Raphaëlle Paradis-Lavallée et Audrey Brassard | Université de Sherbrooke

La violence conjugale inclut tout comportement d'un partenaire ou ex-partenaire amoureux visant le contrôle ou la domination et portant préjudice à la dignité et à l'intégrité psychologique, physique, sexuelle ou morale (Garcia-Moreno, Jansen, Ellsberg, Heise, & Watts, 2006). Selon l'OMS (2017), environ 35% des femmes disent avoir subi de la violence conjugale dans le monde. Les conséquences de la violence sont nombreuses aux plans physique, psychologique et conjugal (Lussier, Bélanger, & Sabourin, 2017). Parmi les facteurs explicatifs de la violence émise par les hommes, des chercheurs ont récemment souligné le rôle de l'anxiété et de la dépression (Spencer et al., 2017). Or, peu d'études ont exploré ces symptômes comme facteurs de risque à la perpétration de la violence conjugale masculine, ce qui constitue l'objectif de la présente étude. Pour ce faire, 326 hommes canadiens âgés de 18 à 71 ans, en couple depuis au moins 12 mois, et qui consultent un service d'aide psychologique, ont répondu à des questionnaires validés évaluant la violence conjugale émise (CTS-2 : Straus et al., 1996) et la détresse psychologique (ISP : Illfeld, 1978). Les résultats des analyses de régression multiples hiérarchiques révèlent qu'en contrôlant pour les traumas dans l'enfance (placement, violence parentale, agression sexuelle) et la violence psychologique reçue, les symptômes anxieux et dépressifs sont liés positivement aux gestes de violence psychologique émise. Or, ces symptômes ne sont pas significativement liés à la violence physique émise. Ces résultats soulignent l'importance de cibler la régulation de la détresse psychologique dans le traitement de la violence.

Introduction

La violence conjugale est tout comportement d'un partenaire ou d'un ex-partenaire intime visant le contrôle ou la domination, portant préjudice à la dignité et à l'intégrité psychologique, physique, sexuelle et morale de la victime. (GarciaMoreno et al., 2006)

- Violence psychologique
- Violence physique
- Violence sexuelle

Selon l'OMS (2017), environ...

... rapportent avoir subi de la violence conjugale.

Au Québec (MSP, 2015),

... des infractions envers la personne est de nature violence conjugale.

Des difficultés psychologiques ont été ciblées pour expliquer la **victimisation** et l'**émission** de violence conjugale.

- Anxiété,
- ESPT,
- Dépression,
- Personnalité antisociale...

Symptômes anxieux

Symptômes dépressifs

Objectif

- Explorer le rôle de symptômes de détresse psychologique (anxieux et dépressifs) comme facteurs de risque à la perpétration de la violence conjugale masculine.

Méthode

326

- ... hommes canadiens québécois francophones
- ... qui consultent un service d'aide psychologique
- ... âgés de 18 à 71 ans (M = 36,08)
- ... en couple depuis au moins 1 an (M = 7,48)
- ... dernier niveau de scolarité complété
  15,2% primaire | 59,3% secondaire | 25,5% post-secondaire

Déroulement

Recrutement et passation en collaboration avec un organisme spécialisé dans le traitement de la violence conjugale.

Instruments

CTS-2 *The Revised Conflict Tactics Scales* (Straus et al., 1996)

ISP *Index des symptômes psychiatriques* (Ilfeld, 1978)

Résultats

#1 Variables contrôlées de l'étude

Traumas dans l'enfance

- Placement en famille d'accueil
- Violence parentale
- Agression sexuelle

Violence psychologique reçue

#2 Régressions multiples hiérarchiques

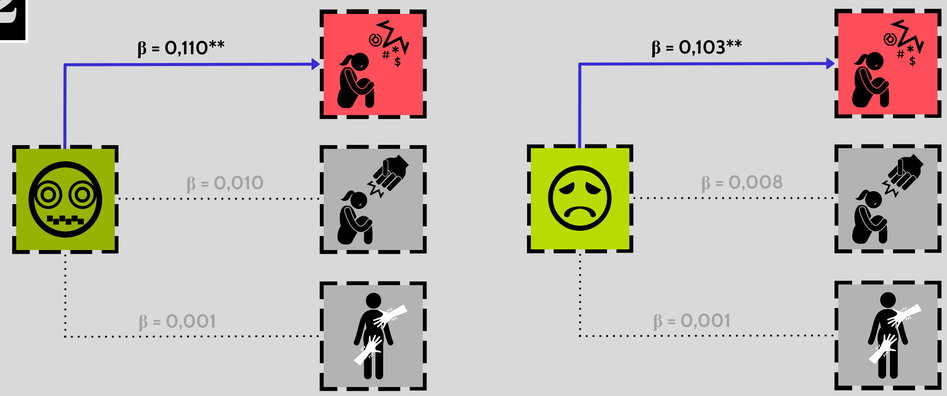

Discussion

Émission de violence psychologique s'explique en partie par la présence de :

- Soutient les études antérieures
  - (Spencer et al., 2017)
  - (Di Piazza et al., 2017)
- Défaillances dans les processus de mentalisation de son vécu (Adshead, Moore, Humphrey, & Wilson, 2013)
  - Faible régulation psychologique
  - Stratégies d'adaptation inadéquates
- Détresse émotionnelle nuit à l'empathie envers sa partenaire (Davis, 1996)

Émission de violence physique ne s'explique pas par la présence de :

- Population clinique à risque de sous-rapporter les actes émis (Godbout et al., 2009)
- Utilisation de variables contrôles
  - Traumas et violence reçue sont liés à l'émission de violence physique (Brassard et al., 2014)
  - Absence de trauma suggère une meilleure adaptation psychologique (McCann et al., 1988)
- Symptômes plutôt intériorisés, système moteur sous-activé (Gosselin et al., 2008)

Émission de violence sexuelle ne s'explique pas par la présence de :

- Symptômes pouvant se manifester dans le déclin du désir sexuel (Trudel, Landry, & Larose, 1996)
- Présence ou absence de d'autres variables dans l'échantillon
  - Psychopathie primaire est liée à la violence sexuelle (Gagnon, 2017)
  - Certains motifs (p. ex., dominer, contrôler ou manipuler le partenaire) (Karantzas et al., 2015)

Étude menée afin de répondre à une question clinique posée par l'organisme

- Grand échantillon d'une population clinique
- Violence psychologique contrôlée
- Résultats rapportés des 12 derniers mois

- Résultats non représentatifs de la population générale
- Absence de mesures dyadiques
- Absence de diagnostics : mesures auto-rapportées

Avancées

- Importance de cibler la régulation de la détresse psychologique chez les hommes en psychothérapie pour violence conjugale
- Contributions des symptômes psychologiques dans l'émission de violence conjugale

Pistes futures

- Étudier ces liens auprès d'une population clinique de femmes *agresseures*
- Approfondir ces liens avec des données dyadiques et longitudinales

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

CRIPCAS
Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles

ÉQUIPE SCOUP
Sexualité et Couple